

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE
L'INNOVATION

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

UNIVERSITÉ JOSEPH KI-ZERBO

PRESIDENCE

03 BP 7021 Ouagadougou 03

Tél. : (226) 25.30.70.64/65

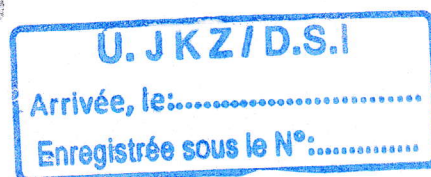
Fax. (226) 25.30.72.42

Télex : 5270 BF



BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons



Ouagadougou, le 06 JUL 2026

000158

Communiqué n°2026- /MESRI/SG/UJKZ/P
relatif au test de recrutement d'étudiants en première année du cycle d'Ingénieur Statisticien
Economiste Option Mathématiques à l'Institut Supérieur des Sciences de la population (ISSP)
Session 2026-2027

Le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO porte à la connaissance du public burkinabè qu'il est ouvert à l'Institut supérieur des sciences de la population (ISSP), en collaboration avec l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD), un recrutement par voie de concours de dix (10) étudiants en première année du *Cycle d'Ingénieur Statisticien Economiste Option Mathématiques* au titre de l'année académique 2026-2027.

Ce programme de formation du *Cycle d'Ingénieur Statisticien Economiste Option Mathématiques* est inspiré de celui des Ingénieurs statisticiens-économistes (ISE) enseigné dans les écoles du Réseau des écoles de statistique africaines (RESA). Il assure une formation pluridisciplinaire caractérisée par des cours avancés, notamment en statistique, économétrie, modélisation économique, techniques de prévision. Plusieurs voies de spécialisations sont proposées en fin de cycle : *Macroéconomie, Statistique avancée et Big Data, Actuariat*.

1. CONDITIONS DE CANDIDATURE

Peuvent faire acte de candidature les personnes nées après le 31 décembre 1998.

Le concours est ouvert :

- aux étudiants ayant achevé avec succès la deuxième année des classes préparatoires d'entrée dans les grandes écoles ;
- aux étudiants titulaires d'un diplôme d'ingénieur des travaux statistiques ou d'analyste statisticien ;
- aux étudiants titulaires d'une licence en mathématiques, informatique ou statistique.

2. DUREE DE LA FORMATION

Inspiré de celui des ISE enseigné dans les écoles du RESA, ce programme de formation comprend six (6) semestres. Les cours se déroulent sous forme d'unités d'enseignement en présentiel à l'Institut supérieur des sciences de la population (ISSP).

3. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature devront comporter les pièces suivantes :

- une photocopie légalisée de l'extrait d'acte de naissance ou toute pièce en tenant lieu ;
- une photocopie légalisée de l'attestation ou du diplôme du Baccalauréat ;
- une photocopie légalisée conforme des diplômes exigés ;
- une photocopie légalisée de la Carte Nationale d'Identité ou toute pièce en tenant lieu.

4. SOUMISSION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

La soumission des dossiers de candidature se fera **obligatoirement en ligne** sur la plateforme CampusFaso suivant le lien <https://www.campusfaso.bf/formations/candidature> du **07 juin au 25 août 2026**.

La validation de la demande de candidature est conditionnée par le paiement des frais d'examen de dossiers qui s'élèvent à quinze mille cinq cent francs (15 500F) CFA payables sur la plateforme CampusFaso via Coris Money, Moov Money ou Orange Money.

5. ADMINISTRATION DES EPREUVES DU CONCOURS

Les épreuves du concours se dérouleront selon le calendrier ci-après :

ÉPREUVE	DATE	HORAIRE	COEFFICIENT
COMPOSITION D'ORDRE GÉNÉRAL <i>Durée : 4 Heures</i>	02 septembre 2026	08h00-12h00	15
1 ^{ère} COMPOSITION DE MATHÉMATIQUES <i>Durée : 4 Heures</i>	02 septembre 2026	14h00-18h00	40
2 ^{ème} COMPOSITION DE MATHÉMATIQUES <i>Durée : 4 Heures</i>	03 septembre 2026	08h00-12h00	30
CONTRACTION DE TEXTE <i>Durée : 3 Heures</i>	03 septembre 2026	14h00-17h00	15

L'accès à la salle de composition est subordonné à la présentation de la Carte Nationale d'Identité ou passeport ayant servi au dépôt du dossier de candidature et de la convocation d'inscription au concours.

L'appel des candidats est fixé à **07h 30mn** pour les compositions du matin et à **13h 30mn** pour celles de l'après-midi.

Le lieu de déroulement des épreuves sera précisé au plus tard le 1^{er} septembre 2026 par affichage à l'ISSP.

6. FRAIS DE FORMATION

Les candidats admis, pour prendre part à la formation, devront s'acquitter des frais annuels d'inscription et de formation comme suit :

	Ressortissants d'un pays de l'UEMOA	Ressortissants d'un pays hors zone UEMOA
Frais d'inscription	50 000 FCFA/an	250 000 FCFA/an
Frais de formation	300 000 FCFA/an	300 000 FCFA/an

7. APPUI AUX FRAIS DE FORMATION

Les cinq (05) meilleur·e·s candidat·e·s admis·e·s au test de recrutement auront la possibilité de bénéficier d'une bourse d'exemption des frais de formation de 300 000 FCFA/an pour les trois années d'études.

8. DEBUT DES COURS

Les résultats du concours seront publiés au plus tard le 15 septembre 2026 par affichage à l'ISSP. Le début des cours est prévu pour le 1^{er} octobre 2026.

Pour le Président et P/D, le Vice-président
chargé des Enseignements, des Innovations
pédagogiques et de la Professionnalisation




Pr Balé BAYALA

Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques

Ampliation :
Large diffusion